

Communiqué de presse
Lyon - Paris, le 28 janvier 2014

Partenariat stratégique – Coffre-fort électronique

Azur Technology et CDC Arkhinéo lancent une offre commune pour l'archivage des documents à valeur probatoire

Azur Technology, éditeur et intégrateur de solutions de dématérialisation des documents et d'automatisation des processus métiers, et **CDC Arkhinéo**, filiale de la Caisse des Dépôts, et première société française d'archivage à valeur probatoire de données électroniques, annoncent la signature d'un contrat de partenariat et le lancement d'une offre commune de coffre-fort électronique®.

Selon les termes de ce partenariat :

- Azur Technology propose un connecteur entre son offre de dématérialisation Xpert.Line et la solution de coffre-fort électronique de CDC Arkhinéo, et commercialise un service « clé en main » complet ;
- CDC Arkhinéo dédie une « *salle des coffres* » à Azur Technology.

« *Nous sommes ravis de ce partenariat. Avec CDC Arkhinéo, nous avons choisi l'offre d'archivage à valeur probatoire la plus solide et la plus performante du marché. Nous répondons ainsi à une demande croissante des entreprises d'avoir une solution complète et intégrée permettant de piloter, « à la demande » et très simplement, les processus de gestion des documents de l'entreprise nécessitant un archivage à valeur probatoire* », indique Jean-Louis Sadokh, PDG d'Azur Technology.

« *Nous sommes heureux de participer au développement de cette offre autour de la GED et du portail documentaire d'Azur Technology à destination des entreprises. Ces derniers seront ainsi assurés d'être en conformité avec la législation en vigueur en matière d'archivage des documents* », poursuit Charles du Boullay, Directeur Général de CDC Arkhinéo.

Une réponse à de nombreuses exigences réglementaires

Les documents qui doivent être archivés sur de longues périodes et auxquels une valeur probatoire doit être associée sont nombreux : factures, bons de commande ou de livraison, contrats, bulletins de salaire...

Dernières obligations en date depuis le 1^{er} janvier 2014 :

- Fournir, en cas de contrôle fiscal, les états comptables (journaux, grand livre, fichiers d'écriture comptables) de manière dématérialisée et selon des contraintes strictes ;
- Conserver les mandats de prélèvements SEPA pour pouvoir les présenter en cas de litige.

L'offre SaaS (Software as a Service) d'archivage à valeur probatoire d'Azur Technology / CDC Arkhinéo sera disponible prochainement, en complément des solutions de dématérialisation d'Azur Technology. Cette offre sera proposée sous forme d'un abonnement mensuel, auquel il faut ajouter le coût du document archivé pour une durée de 10 ans. À noter que le tarif est identique quelle que soit la taille du document.

Un service de coffre-fort électronique intégré à la GED (Gestion Electronique de Documents)

Concrètement, un document à valeur probatoire sera automatiquement importé à partir du logiciel métier* vers le coffre-fort électronique de CDC Arkhinéo pour garantir son intégrité.

Parallèlement, ce document sera envoyé dans l'application de GED Azur Technology. Un accusé de réception lui sera associé dans le coffre-fort électronique.

L'archive et la preuve d'archivage sont ensuite consultables à tout moment via le portail documentaire Azur Technology, (lors d'un contrôle fiscal par exemple).

Dès réception dans le coffre-fort électronique CDC Arkhinéo, un traitement informatique est appliqué au document pour assurer son intégrité : horodatage, calcul d'empreinte, scellement et indexation.

* La suite logicielle Xpert.Line d'Azur Technology est connectée aux principaux logiciels métiers des éditeurs du marché : Aareon France, ACG Synergies, Cassiopae, Cassiopae Real Estate, Cegid, Dièse Finance, Infor, Microsoft, Movex, Oracle, Prologic, Qualiact, Sage, SAP, Sigma, Sopra Group...

Contacts presse

Azur Technology – Amalthea

Murielle Mazau – 04 26 78 27 16 – mmazau@amalthea.fr

Laurent Meggs – 01 76 21 67 54 – lmeggs@amalthea.fr

CDC Arkhinéo – Cicommunication

Caroline Matuszewski – 01 47 23 90 48 – matuszewski@cicommunication.com

A propos d'Azur Technology – www.azurtechnology.com

Éditeur et intégrateur de solutions de dématérialisation des documents et d'automatisation des processus métiers depuis 17 ans, Azur Technology propose, avec la suite logicielle Xpert.Line, une offre complète de dématérialisation à destination des entreprises couvrant tous les besoins de capture, d'archivage, de restitution, de circulation des documents.

Azur Technology propose des solutions clé en main et pré-paramétrées, orientées utilisateur final. Ces offres « prêtes à l'emploi » ciblent soit des fonctions d'entreprise comme le traitement automatique des courriers entrants ou la gestion des factures fournisseurs, soit des secteurs d'activités particuliers, comme l'immobilier social, la distribution et le commerce, le transport et la logistique, les collectivités locales, le service...

Azur Technology a son siège à Dardilly (69), emploie 48 personnes et a réalisé en 2012 un chiffre d'affaires de 5,3 millions d'euros. Société du groupe Suisse TI Informatique, Azur Technology bénéficie de la force d'un groupe de plus de 200 spécialistes de l'informatique et de l'édition de logiciels.

Ses solutions sont utilisées par plus de 250 000 utilisateurs chez Adecco, Andros, Balitrand, CCI de Nice Côte d'Azur, CCI de Versailles, Costamagna distribution, Dimotrans, Europe Airpost, Franprix Leader Price, Groupe SNI (Caisse des Dépôts), Groupama Protection Juridique, Groupe Les Echos, Grosfillex, La Redoute, Maison Louis Latour, Paris Habitat, Régional (Groupe Air France), SFR Réunion, Smoby, USG People France (Start People), Yusen Logistics...

A propos de CDC – www.cdcarhineo.fr

Créée en 2001, CDC Arkhinéo, groupe Caisse des Dépôts, tiers de confiance archiveur, est la première société française d'archivage à valeur probante des données électroniques. Grâce à sa solution unique de Coffre-fort électronique® en mode SaaS, CDC Arkhinéo assure la conservation intègre et à long terme de tous types de documents électroniques (factures, bulletins de salaire, contrats de prêt, contrats de travail, souscriptions de produits d'épargne, états comptables, fichiers de preuve, etc.). CDC Arkhinéo s'engage en effet à tous les stades du processus : garantie de conservation des données dans des centres d'archivage hautement sécurisés (site de sauvegarde distant de plus de 450 kilomètres des deux principaux situés en région parisienne), garantie d'intégrité des données déposées, accès en ligne permanent à tous les documents (taux de disponibilité contractuels).

CDC Arkhinéo archive aujourd'hui les données numériques de clients prestigieux tels que Accelya, AchatPublic.com, Auchan, BNP Paribas, b-process, Caillau, Carrefour, CDC FAST, Cegedim, CertEurope, Coface, Deal-Force, Docapost BPO, e-Attestations, Excabia, Faurecia, Finaref, Gemalto, Generix Group, GSF, IATA, Informatique CDC, -Opentrust (plus de 100 établissements financiers dont Crédit Agricole SA, Finaref, Monabanq), LCL, Leclerc, LegalBox, TESSI-LOGIDOC, Novapost, Orange Business Services, Pepsico, Pixid, Primobox, RH Externett, TDF, ViaStorage.

CDC Arkhinéo est membre de l'ADIJ, du GS1, a participé au groupe de travail en charge de la révision de la norme AFNOR Z 42-013 et est régulièrement consultée comme expert.

Le service Coffre-fort électronique® de CDC Arkhinéo a été attesté par un tiers en conformité avec la norme Z42-013 révisée en 2009 au niveau de sécurisation « Renforcé », transposée en norme ISO 14641-1 en janvier 2012.

CDC Arkhinéo, s'est vu délivrer, par le Ministère de la Culture, son agrément pour la conservation des archives publiques des collectivités et administrations.